



HAL
open science

Migrations de retour dans les Alpes italiennes : mobilités, “ cittadinanza ” et sentiment d’appartenance

Melissa Blanchard, Sirna Francesca

► **To cite this version:**

Melissa Blanchard, Sirna Francesca. Migrations de retour dans les Alpes italiennes : mobilités, “ cittadinanza ” et sentiment d’appartenance. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2017, Dire la violence des frontières. Mises en mots de la migration vers l’Europe, 33 (2-3), pp.301-322. 10.4000/remi.8634 . hal-02988719

HAL Id: hal-02988719

<https://hal.science/hal-02988719>

Submitted on 24 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Migrations de retour et reconfigurations socio-économiques dans la montagne méditerranéenne

Melissa Blanchard

URMIS, CNRS/IRD/ Université Côte d'Azur
Idemec, CNRS/Aix-Marseille Université

Les systèmes migratoires se reconfigurent aujourd'hui sous l'effet de la crise économique qui sévit depuis 2008. Le retour des migrants, en particulier, est actuellement l'objet d'une grande attention, à la fois politique et scientifique. De nombreux travaux soulignent l'augmentation des départs des immigrés depuis les pays de l'Europe du Sud vers leur pays d'origine, notamment en Amérique latine (Boccagni et Lagomarsino 2011, Baby-Collin et Cortes 2014). De façon paradoxale, on observe en même temps des retours allant en sens inverse, de l'Amérique latine vers ces mêmes zones de l'Europe qui ont durement subi la récession.

Cependant, le retour des émigrants d'origine européenne et de leurs descendants reste une zone d'ombre dans la recherche en sciences sociales, seules de rares études s'y intéressent (Cerase 1974, Dos Santos 2003, Christou et King 2011). Cet « oubli » informe non seulement sur les tropismes orientant les études migratoires, qui se focalisent de façon quasi exclusive sur la mobilité des populations du Sud vers le Nord, mais aussi sur le rapport de l'Europe vis-à-vis de la migration, aujourd'hui pensée uniquement en termes d'immigration.

Et pourtant, tandis qu'en Europe le débat se centre autour de la crise migratoire et l'urgence des réfugiés, des mesures juridiques nationales encouragent le retour des émigrants et de leurs descendants dans différents pays (Tsuda 2010). Ces mesures renseignent sur l'économie morale de l'Europe (Fassin 2005), illustrant quelles sont les valeurs et les normes à travers lesquelles les migrations sont pensées. Car si les immigrés en provenance des continents africain et asiatique font les frais de politiques européennes de refoulement et de fermeture des frontières, dans de nombreux pays de l'Europe méditerranéenne les émigrants et descendants d'émigrants, jouissent d'un droit d'entrée automatique, grâce aux politiques d'aide au retour et d'acquisition de la nationalité par ascendance. Le critère racial et l'appartenance religieuse ne sont sans doute pas étrangers à la construction de ce double standard du droit d'entrée. Ainsi, en Italie comme en Espagne, de nouveaux mouvements migratoires sont apparus, notamment en provenance d'Amérique latine, d'où « revient » chaque année un nombre considérable de descendants d'émigrants (Pastore 2004). Ces retours, qui ne sont pas une spécificité de l'époque contemporaine, mais qui ont caractérisé les émigrations européennes tout au long du XIXe et XXe siècles (Ravenstein 1885, Wyman 1993, Cerase 2001), ont une influence importante sur les régions de départ et de retour, contribuant à les transformer à la fois en termes économiques et sociaux.

A partir des résultats de deux enquêtes ethnographiques réalisées auprès de migrants « de retour » d'Amérique latine dans les Alpes italiennes et françaises, ce chapitre examinera, d'une part, comment l'argent de l'émigration est investi dans les localités de réinstallation, contribuant à leur transformation et, d'autre part, la façon dont la « mobilité à rebours » des émigrants est influencée par les modes d'organisation domestique. On présentera d'abord les terrains d'enquête, avant d'analyser, dans une perspective comparative, les enjeux des flux de retour s'y dirigeant. Pour finir, confrontant les résultats de cette recherche avec la littérature internationale, il proposera une lecture critique de la notion de « migration de retour ».

La mobilité dans la montagne méditerranéenne

Une première phase de l'enquête de terrain s'est déroulée dans la région du Trentin, dans l'Italie du Nord Est, entre 2010 et 2013. Sur ce terrain, j'ai interviewé vingt familles de migrants de retour du Chili et d'Argentine et j'ai recueilli dix histoires de vie. Une seconde phase a été réalisée en 2016 sur le versant français des Alpes, dans la Provence alpine (Vallée de l'Ubaye), avec des migrants de retour du Mexique, où j'ai interviewé huit familles de migrants. Cette dernière recherche est encore dans une phase exploratoire, cependant elle permet d'ébaucher une première tentative de comparaison et de corroborer certaines réflexions. Dans les deux contextes, j'ai focalisé mon attention sur la mobilité à l'échelle de l'unité domestique et à travers les générations. J'ai ainsi assemblé des informations concernant les trajectoires migratoires et professionnelles, l'utilisation de l'argent de la migration et la réorganisation des configurations familiales à travers la mobilité.

Les Alpes s'inscrivent dans une typologie géographique, économique et sociale que Fernand Braudel appelait la « montagne méditerranéenne » (Braudel 1990). Pour Braudel la montagne méditerranéenne est liée indissolublement aux plaines et aux zones côtières des régions limitrophes par un vaste réseau de routes commerciales et de chemins de migration. A cause de la pénurie de ressources, ces régions seraient « une fabrique d'hommes à l'usage d'autrui », à savoir un vaste bassin de main d'œuvre destinée à se déplacer vers les aires des pays méditerranéens dont l'environnement est moins hostile (ibid. :46). Des recherches historiques et anthropologiques plus récentes ont remis en cause cette lecture, montrant que les zones montagneuses s'ouvrant sur la Méditerranée étaient, certes, structurellement imbriquées dans un système de mobilité, mais que celle-ci avait un cours circulaire, du moins jusqu'aux grandes émigrations transatlantiques (Viazzo 1989, Fontaine 1998, Albera et Corti 2000). Ces travaux ont montré que, dès l'époque moderne, les vallées alpines étaient part d'un système socio-économique basé sur la mobilité saisonnière de travailleurs qualifiés et de colporteurs, qui se déplaçaient cycliquement à un niveau régional et macro-régional. Au cours de l'hiver, la saison « morte » de l'agriculture, les hommes quittaient leurs villages dans les hautes vallées et se déplaçaient vers les villes des plaines environnantes, où leurs compétences de tailleurs de pierres, charpentiers, maçons étaient demandées (Audenino 1990, Albera 2000). D'autres traversaient les régions limitrophes en tant que colporteurs ou enseignants (Fontaine 1993, Granet-Abisset 1994). Les hommes faisaient retour au printemps, quand les neiges fondaient et le travail agricole ainsi que la transhumance pouvaient reprendre. Les femmes aussi étaient inscrites dans un système de migration de travail à courte distance ou transfrontalière, même si celle-ci n'avait pas forcément un caractère saisonnier (Grandi 1998, Corti 2002, Sirna 2010). Des réseaux villageois soutenaient cette mobilité : des covillageois étaient installés dans les aires urbaines et organisaient la mobilité de la main-d'œuvre qualifiée, tandis que d'autres, devenus riches grâce au commerce, ouvraient des banques dans leurs vallées d'origine et prêtaient l'argent nécessaire aux jeunes candidats au départ. De leur côté, les colporteurs s'appuyaient sur la respectabilité d'hommes de leurs vallées pour maintenir des relations de crédit avec les grossistes dans les chefs-lieux régionaux où ils se dirigeaient pour réapprovisionner leurs stocks. Au cours du XXe siècle, avec des nouvelles opportunités qui s'ouvraient au-delà de l'Atlantique aussi bien que dans l'Europe septentrionale, cette mobilité interne circulaire s'est transformée en émigration internationale à longue distance. Le caractère saisonnier de la mobilité a disparu, à mesure que les distances s'amplifiaient et que l'argent nécessaire pour voyager augmentait proportionnellement. Avec le temps, des familles entières ont quitté leurs villages d'origine et les vallées alpines ont subi une forte dépopulation. Cependant, le retour a toujours été une partie constituante de cette émigration. Le retour a d'ailleurs caractérisé l'émigration italienne dans son ensemble : en

effet, plus de la moitié des 27 millions de personnes ayant quitté l'Italie après son unification en 1861, y ont fait retour (Sanfilippo 2001).

Il y aurait donc une continuité entre la mobilité de l'ancien régime (la mobilité « de métier » à courte distance) et les flux d'émigration de masse des XIXe et XXe siècles, qui ne seraient qu'une version « étendue » de la mobilité saisonnière antérieure (Audenino 2009). Étendue en ce que les distances et les périodes d'absence étaient plus grandes. La même « culture de la mobilité » (Albera et Corti 2000), au sens d'une capacité à utiliser l'espace et le mouvement comme une ressource, semble relier à la fois des régions voisines et des régions très éloignées. Elle se transmettrait de génération en génération au sein des familles alpines comme une intégration stable de l'économie domestique aussi bien que comme une stratégie de réponse aux crises (économiques, politiques, familiales, etc.). Les lieux que les migrants alpins ont traversés, les villes où ils se sont installés sont part d'un réseau étendu étroitement lié à leur lieu d'origine, vers lequel ces migrants et leurs descendants ont continué de revenir au fil du temps.

L'enquête de terrain a montré que les émigrants ont continué à quitter les vallées alpines, à la fois du côté italien et français, jusqu'au milieu des années 1970 et qu'à la même époque les retours se sont intensifiés, suite aux changements économiques enregistrés à l'échelle globale et aux bouleversements politiques qui ont frappé l'Amérique latine. Les retours se dirigeant vers le Trentin et vers la Vallée de l'Ubaye se déploient cependant de manière discontinue sur le plan temporel. En effet, l'émigration ubayenne vers le Mexique a connu son apogée dans la seconde moitié du XIXe siècle (Martin 2008). La situation politique et économique du Mexique fut propice à ces immigrés, dont un bon nombre put faire fortune, d'abord grâce au commerce de tissus importés de France et plus tard par l'établissement d'usines de production textile sur le sol mexicain (Gamboa Ojeda 2009). Les plus fortunés appelaient de la main-d'œuvre directement de la Vallée de l'Ubaye, donnant ainsi l'impulsion à d'importantes chaînes migratoires. Bien que des départs soient enregistrés jusqu'aux années 1950-60 (Collectif 2014), engendrant des retours récents, le pic des retours se situe entre les années 1870 et 1930, à l'époque de l'expansion du système migratoire et commercial reliant la vallée au Mexique. Au Trentin, au contraire, si les retours se sont échelonnés tout au long de la période des départs (1860-1975), ils ont pris une importance remarquable au milieu des années 1970 et se poursuivent aujourd'hui de manière intense. Pour les émigrants partis dans le deuxième après-guerre ces départs coïncident aussi avec la fin du cycle professionnel. Même s'il est difficile d'en calculer l'ampleur exacte à travers les catégories statistiques utilisées d'habitude (Rallu 2007, Douki 2013), les retours ont un poids démographique important dans les régions de réinstallation. Sur la base des données des bénéficiaires de politiques d'aide au retour et des témoignages des personnes interviewées, il apparaît qu'un habitant sur dix au Trentin et un habitant sur quinze dans la vallée de l'Ubaye, serait aujourd'hui issu de l'émigration.

Une perspective comparative : « retour », organisation domestique et transformations socio-économiques dans deux régions alpines

Les histoires de vie que j'ai recueillies montrent que plusieurs similitudes peuvent être observées dans les dynamiques sociales liées au retour dans les deux régions d'étude. La première similitude réside dans le fait que les retours d'émigrants et de descendants d'émigrants se dirigent vers ces zones rurales. Cependant, celles-ci ne ressemblent plus beaucoup à celles que les émigrants ont quittées : le développement rapide qu'elles ont connu grâce au tourisme et aux investissements financiers des émigrés, a complètement changé le paysage social et économique.

Cristina, 44 ans, travaille dans l'hôtel familial situé à proximité d'une station de ski, dans le Val di Sole, au Trentin.

Je suis née au Chili de parents émigrés du Trentin. Je suis née à Copiacò, dans le désert, où mon père travaillait comme mineur. Nous sommes revenus en 1973 parce que mon père avait un projet avec ses frères, qu'ils avaient monté quelques années plus tôt. C'était la construction d'un hôtel à Folgarida. Nous sommes venus parce qu'il y avait ce projet. Ils étaient trois frères au Chili et ils devaient en choisir un, pour qu'il vienne ici avec sa famille. Il était l'aîné et nous sommes donc arrivés. Toute la famille : sept frères et sœurs et mes parents. Mais nous sommes tous nés là-bas. Toute la famille avait émigré en 1952, lorsqu'il y a eu un accord entre le gouvernement italien et le gouvernement chilien. Puis, Degasperri, qui était de Trentine, était le Premier ministre. Et ici, c'était une période de crise. À cette époque, un bus plein de personnes quitta Dimaro (village du Val di Sole), il y avait plus d'une cinquantaine d'émigrants. Mon père est parti avec ses frères. Ma mère, au contraire, est partie avec ses parents, qui sont enterrés au Chili et tous ses frères et sœurs sont toujours là. Nous sommes les seuls de Dimaro qui sont revenus dans le Val di Sole. Les autres sont allés à Trente, Rovereto, dans des petites villes. Parce que, vous savez, un processus inversé a été mis en place. D'abord, nous avons eu de l'aide pour quitter le Trentin et ensuite la Province a aidé les gens à revenir. Pour nous, c'était dur de revenir. Nous étions bien au Chili, nous ne voulions pas revenir. Mais nous devons le faire, à cause de ce projet d'investissement.

Comme l'histoire de Cristina en témoigne, les émigrants de retour ont à la fois contribué et tiré bénéfice de la croissance économique de ces régions de montagne. Ceci explique ce qui peut sembler un contre-sens au regard de la littérature existante sur les retours : le fait que les émigrants reviennent dans les mêmes régions rurales qu'ils ont quittées des décennies auparavant. Cependant, à leur retour, les émigrants ne restent pas forcément sur place et peuvent aussi s'inscrire dans une mobilité régionale à courte distance.

Robert, 69 ans, est aujourd'hui retraité et vit à Mandelieu où, après son retour, il a travaillé comme réceptionniste.

J'ai quitté le hameau où je suis né, près de Saint-Paul sur Ubaye, en 1952. En plus de l'agriculture, dans ma famille, nous étions chaudronniers de père en fils : mon père et mon grand-père traversaient le pays jusqu'à Lyon pendant l'hiver. Je ne voulais pas faire chaudronnier, un travail qui s'effaçait de toute façon, ni être paysan. Je ne voulais pas aller travailler dans une usine ou comme maçon non plus. J'étais le premier de quatre fils et deux filles et je savais que j'hériterais de la maison des parents. Mais avant cela, je savais que je devais vivre avec mes parents dans la maison (...) J'avais seize ans et j'avais pas envie. Alors, j'ai décidé de partir à l'aventure et je suis allé travailler dans l'hôtel d'un cousin à Mexico. Vous savez, notre vallée a des liens intemporels avec le Mexique, on a même mis en place des usines là-bas ! J'ai travaillé comme serveur dans cet hôtel et plus tard comme gérant. J'aimais ce travail. Ensuite, j'ai rencontré ma femme (...) et nous avons eu quatre enfants. (...) Une de mes sœurs était restée dans la vallée et s'occupait de mes parents. Dans les années quatre-vingt, je travaillais toujours dans cet hôtel, mais ça ne marchait pas bien. Quand mon père est mort j'ai hérité de la maison et de la terre. Ce n'était pas beaucoup, vous savez, mais de toute façon je voulais revenir. Je voulais voir ma maison, mes sœurs. Je voulais que mes enfants aient une éducation française. Donc, nous sommes arrivés, en 1987 (...). J'ai vendu la terre à un voisin et j'ai gardé la maison, mais nous ne voulions pas y vivre. C'est un petit hameau et nous étions habitués à la ville. J'avais quelques économies mais j'avais encore besoin de travailler. Je ne pouvais pas rester dans la vallée, même pas à Barcelonnette, alors nous nous sommes installés en Côte d'Azur, ce qui n'est pas très loin. Une connaissance française du Mexique avait ouvert un hôtel à Mandelieu. Il m'a donné l'opportunité de travailler comme réceptionniste dans ce petit hôtel, un travail que j'ai conservé jusqu'à la retraite. Nous allons et venons entre la côte, où nous vivons, et Saint-Paul, où nous passons nos vacances.

L'analyse des dynamiques économiques et sociales liées au retour révèle la présence de trois différences majeures entre les flux pris en compte dans cette recherche.

Une première différence concerne les investissements économiques des émigrants de retour. La vallée de l'Ubaye est célèbre pour les villas et les tombeaux monumentaux construits par les émigrés revenus du Mexique entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle (Homps 2004). Ces constructions se distinguent de l'architecture environnante, composée de fermes provençales et de maisons de village, en renvoyant plutôt au bâti des riches stations thermales. Aujourd'hui, comme par le passé, ceux qui reviennent investissent principalement dans l'immobilier, aussi bien dans leur village natal qu'en Côte d'Azur, où des sociétés immobilières d'Ubayens ont été créées. Certains émigrants de retour auraient participé aussi au financement de la construction de stations de ski.

Les émigrants issus du Trentin, pour leur part, ont rencontré moins fréquemment le succès économique en Amérique latine. Ainsi, l'investissement ostentatoire des revenus de l'émigration est nettement moins diffus dans cette région. Les émigrants qui sont revenus avec l'objectif de faire fructifier leurs économies ont investi principalement dans le secteur touristique. Ils ont ainsi contribué de manière importante au développement de ses infrastructures, grâce à la construction de complexes hôteliers, stations de ski et restaurants.

Une deuxième différence concerne les normes d'héritage adoptées dans les deux régions et leur influence sur la migration de retour. Dans le Trentin, la succession se base sur le principe de la divisibilité du patrimoine entre tous les enfants (Cole et Wolf 1974). Néanmoins, l'orientation à la bilatéralité qu'on a observée au XXème siècle, semble se greffer sur une tendance à la dévolution agnatique, privilégiant l'axe des héritiers masculins. Cette dernière est bien vivante dans la mémoire locale et continue d'exister dans certaines zones de la région (Albera 2011).

Dans la Provence alpine (vallée de l'Ubaye), prédomine le « système à maison » : le domaine est une entité autonome, qui continue d'exister à travers les générations. La « maison » se base sur un système d'héritage présupposant l'unicité successorale. Le père lègue l'essentiel de ses biens au fils aîné. Les enfants non héritiers vont s'établir hors de la maison du père qui revient, à l'issue d'une longue cohabitation, à l'héritier désigné (Collomp 1983). Les autres enfants sont dédommagés par l'attribution de dots. Les dispositions égalitaires contenues dans le Code Civil français n'ont pas vraiment enrayé ces pratiques de succession. Elles continuent de se perpétuer par le truchement de pratiques notariales permettant que l'ensemble de l'héritage revienne à un seul enfant (Feschet 1997). Aucune étude anthropologique ne s'intéresse, pour le moment, à l'influence de l'émigration sur l'évolution du mode de transmission : de l'orientation agnatique ou de l'unicité successorale vers la bilatéralité. Cette influence est attestée par des travaux d'histoire portant sur le Pays basque (Arrizabalaga 2005) et mériterait d'être analysée plus largement.

Les liens entre les systèmes d'héritage et l'émigration au départ des zones rurales européennes sont documentés (Fontaine 1994, Rosental 1999). Par le passé, là où prédominait le système à maison, les enfants exclus de l'héritage émigraient souvent vers les Amériques, avec des parcours différents selon le genre (Arrizabalaga 2007). Cependant, la relation entre le mode d'organisation domestique et le retour n'a pas été suffisamment étudiée. Une monographie anthropologique de 1974 sur la région du Trentin-Haut-Adige suggère que des différences entre les comportements des émigrés vis-à-vis du retour sont à attribuer au mode de succession familiale (Cole et Wolf 1974). Les auteurs prennent en considération deux villages limitrophes, l'un où la norme idéale est la transmission intégrale du patrimoine au fils aîné et l'autre où la norme prévoit le partage de l'héritage entre tous les enfants. Ils observent que les émigrants issus du premier perdent souvent le contact avec leurs familles d'origine, alors que ceux issus du deuxième continuent de revenir, de cultiver des liens malgré la distance et de prétendre à leur part d'héritage.

Les résultats de mes recherches semblent corroborer cette observation. Les informations que j'ai recueillies sur le terrain montrent que la position d'un migrant vis à vis des règles

successorales pouvait être une motivation du retour dans la vallée de l'Ubaye. La présence sur place de sœurs ou de frères cadets s'étant occupés de la maison familiale et des parents, au cours de son absence, n'a pas empêché certains hommes de revenir du Mexique pour toucher leur héritage, jusque dans les années 1980. Les solidarités familiales ressentent forcément de ces retours. Les fratries se déchirent, traversées par la rancœur, alors que souvent la famille entière s'est serrée les coudes pour trouver l'argent nécessaire à envoyer le fils migrant au Mexique. Le cas de Robert, revenu du Mexique pour hériter de la maison des parents l'atteste. Le parcours du père de Cristina au Trentin, quant à lui, semble montrer qu'en l'absence de différenciation entre les enfants vis à vis des normes successorales, le critère de l'ainesse oriente par défaut les choix de celui qui doit rentrer au sein d'une fratrie.

Les normes de succession et les représentations qui leurs sont liées pourraient également expliquer les différents modèles d'investissement de l'argent de la migration dans les localités de retour. Elles pourraient notamment être l'un des facteurs éclairant pourquoi l'architecture ostentatoire n'est pas fréquente au Trentin comme elle l'est à Barcelonnette. En Provence alpine la maison est le symbole du statut et de la richesse du père de famille, la personne qui détient l'autorité sur la famille pluri-générationnelle qui vit sous son toit et les charges sociales qui sont associées à cette dernière. En comparaison, dans le Trentin la maison familiale a une importance réduite.

Les dynamiques familiales aussi sont profondément influencées par les principes et les valeurs associés à la transmission intergénérationnelle de la propriété (Todd 1983). Le principe du partage de l'héritage en vigueur dans le Trentin engendre moins de rivalité ou d'envie « structurelle » au sein des fratries. Aussi, au sein de ces dernières, la collaboration prime au détriment des logiques de distinction, qu'on peut percevoir dans la Vallée de l'Ubaye. Dans le Trentin cela s'observe par la diffusion des petites entreprises familiales, opérant dans le secteur touristique ou artisanal. Celles-ci sont d'ailleurs à la base du développement économique remarquable que cette aire du pays a connu à partir des années 1980 et que l'on appelle le « miracle Nord-Est » (Berta 2015).

Enfin, une troisième différence réside dans la présence, au Trentin, de politiques d'aide au retour. Il s'agit notamment de l'octroi d'un soutien financier, d'une aide au logement et à la recherche d'emploi destinés aux émigrants et aux descendants d'émigrants qui reviennent au Trentin. Ces mesures, mises en œuvre au cours des années 1990 pour encourager le repeuplement de la région, peuvent être considérées comme des politiques migratoires de discrimination positive, fondées sur une logique d'affinité ethnique (Joppke 2005, Tsuda 2010). Ainsi, les descendants d'émigrés nés à l'étranger sont considérés, au même titre que les émigrants de première génération, comme faisant partie d'une grande nation vivant au-delà des frontières de l'État. En tant que tels, ils ont automatiquement droit au « retour ». Ces mesures ont attiré un grand nombre de migrants, qui se sont redécouvert une ascendance locale afin de bénéficier d'aides financières intéressantes et de réaliser ce qu'on pourrait considérer une nouvelle émigration. Les dynamiques qu'elles révèlent remettent en question la notion de migration de retour.

Pietro, 43 ans, explique :

Je suis venu au Trentin il y a 20 ans de l'Argentine, où je suis né. J'avais 23 ans et je suis revenu avec ma fiancée, Argentine d'origine espagnole. Nous nous sommes mariés à notre arrivée, pour qu'elle ait des papiers italiens. Moi j'avais un passeport italien, en plus de ma citoyenneté argentine, grâce à mes parents. À Buenos Aires, ils avaient un magasin de pièces détachées pour automobiles. En Argentine, c'était très dur à cause de la situation économique, même si nous avions une maison et nos parents là-bas (...). Mes parents ont commencé à nous exhorter à partir pour chercher un avenir meilleur. Ils nous ont dit, à nous les enfants, qu'il n'y avait plus d'avenir là-bas. Je ne sais pas si j'aurais pu le faire. Ils sont restés en Argentine, vous savez ? Vous voyez, la mentalité du migrant ? Ils ont pu dire ça. Alors nous, les enfants, nous sommes partis et eux, ils

sont restés là, seuls. Puis mon père est mort et ma mère est restée seule. Mais comme elle a une sœur là-bas, qui a 90 ans, elle ne veut pas venir. Sinon, elle aurait fait six mois ici et six mois là-bas. Mais ils sont très attachés à l'Argentine. Pour venir, nous avons bénéficié de l'aide financière de la Province. On nous a payé notre billet d'avion et on nous a aidés avec le loyer de notre appartement au cours de la première année.

Repenser la « migration de retour »

Cette recherche montre que la notion de migration de retour recouvre une multiplicité de situations. L'imprécision de cette notion doit nous pousser à ne l'utiliser que dans une perspective critique.

En effet, par migration de retour on fait référence à l'expérience, forcément inégale, de différentes générations : les émigrants et les descendants d'émigrants. Appeler « retour » diasporique (Olsson et King 2008), ou encore ethnique (Tsuda 2009), la réinstallation des descendants d'émigrants dans la patrie de leurs ancêtres pose problème. Car cette mobilité désigne le « retour » de personnes dans une « terre d'origine » dans laquelle elles ne sont pas nées, mais qui était le lieu de départ de leurs ancêtres. L'expérience des différentes générations issues de l'émigration implique donc une relation radicalement différente à l'identité et au territoire. Le pays où les descendants des émigrants sont nés et ont grandi (le Chili, l'Argentine, le Mexique) est le pays d'immigration de leurs parents, venus d'Europe. Le pays de destination, où ils se dirigent quand ils « reviennent » en Europe (la France, l'Italie) est le pays d'origine de leurs ancêtres.

Les entretiens ont montré qu'il n'est pas aisé de définir la place que le retour occupe dans le cycle migratoire. Les émigrants et les descendants d'émigrants ne reviennent pas nécessairement dans le lieu d'où ils sont partis et, une fois « revenus », ils peuvent se réinscrire dans la mobilité. Pour choisir l'endroit où ils s'installent, ceux qui reviennent privilégient des considérations d'ordre économique et social. Ce qu'on entend par lieu d'origine, de plus, reste à définir : il peut s'agir à la fois du lieu de naissance, du lieu de résidence de la famille avant l'émigration ou du point de départ de celle-ci (Petit 2007). On peut donc se demander si la notion de retour ne correspondrait pas à un découpage de la circulation migratoire, effectué de l'extérieur à la fois par les politiques des pays concernés et par les chercheurs, revenant à extraire un moment d'une dynamique de mobilité plus articulée.

L'étude du retour nous invite aussi à analyser la relation complexe entre migration internationale et migration interne pour dépasser la catégorisation, courante dans le discours académique, qui en fait deux dynamiques distinctes (King et Skeldon 2010, Hickey et Yeoh 2016). Elles peuvent au contraire être considérées comme faisant partie d'une même mobilité.

Les études de cas que j'ai présentées remettent en question certaines théories répandues dans les travaux contemporains sur la migration de retour. Elles infirment la théorie postulant que la migration de retour se dirigerait vers les villes et que les migrants de retour ne s'installeraient dans les zones rurales qu'au moment de la retraite (Zelinsky 1971). Elles contredisent également les travaux affirmant que la migration de retour vers les zones rurales est typique des pays émergents, tandis que dans les pays développés elle serait principalement orientée vers les zones urbaines (King et Skeldon 2010). Cette recherche questionne aussi la lecture dominante du lien migration-développement, comme issu des migrations internationales récentes (Durand, et al. 1996, Nyberg-Sørensen, et al. 2002, de Haas 2010). Ces études de cas montrent qu'un tel lien n'est pas le produit de l'époque contemporaine : dans certaines régions de la montagne méditerranéenne, il a fonctionné pendant plusieurs décennies et ces zones rurales se sont développées en grande partie grâce aux remises et aux investissements des émigrants.

La recherche ethnographique que j'ai présentée montre que les choix sur la mobilité, l'immobilité et les lieux où les migrants retournent dépendent d'une multiplicité de facteurs. Parmi ceux-ci, les politiques, les opportunités économiques et les normes successorales jouent un rôle central. Elle indique également que pour mieux comprendre les phénomènes migratoires contemporains, il est fondamental d'intégrer une perspective historique. Il se révèle dès lors fondamental de conduire une étude « systémique » de la migration, qui intègre la dimension économique, politique, juridique et familiale.

Aussi, cette étude révèle que la recherche sur les migrations contemporaines, majoritairement orientée sur les flux « exotiques », se déplaçant sur un axe Sud-Nord ou Est-Ouest en Europe, a tout à gagner d'une comparaison avec les migrations « historiques » de l'Europe méditerranéenne. Celles-ci, souvent prises pour acquises, sont en réalité très mal connues. Bien que l'influence qu'elles ont sur notre société reste un impensé dans le panorama de la recherche, ces migrations sont encore vivaces à l'heure actuelle et conditionnent certains des changements socio-économiques auxquels nous sommes confrontés. Ainsi, ces mobilités peuvent éclairer, avec leur complexité et leur profondeur historique, certains enjeux des migrations plus récentes et hautement médiatisées qui traversent la Méditerranée. Elles illustrent, par exemple, non seulement la profondeur temporelle du lien entre migration et développement de part et d'autre de la Méditerranée mais aussi la présence d'un double standard dans les politiques migratoires européennes concernant l'entrée (parfois appelée retour) des migrants de différents origines.

Enfin, cette recherche enseigne que le « paradigme de l'immobilité » qui a dominé la recherche de l'anthropologie européenne au XXe siècle doit être dépassé. Si déjà Fernand Braudel considérait la mobilité comme un élément constitutif des sociétés de la montagne méditerranéenne, la décrivant cependant comme une sorte de drainage à sens unique, les recherches anthropologiques nous aident à restituer à cette mobilité son caractère circulaire, d'une part, et son extensibilité au dessus de l'Océan Atlantique, de l'autre. Braudel définissait la zone d'influence de la civilisation et de l'économie méditerranéennes en Europe du Nord, en Afrique et au-delà de l'Atlantique, comme « la plus grande Méditerranée » (Braudel 1990). Il nous faut davantage de recherches pour comprendre, dans une perspective comparative, les enjeux des migrations qui s'étendent sur la plus grande Méditerranée.

Bibliographie

- Albera, D., 2000, "Migrance, marges et métiers", in *Le Monde Alpin et Rhodanien*, Vol. 1-3, pp. 7-21.
- Albera, D., 2011, *Au fil des générations. Terre, pouvoir et parenté dans l'Europe alpine (XIV-XX siècles)*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.
- Albera, D. et Corti, P., 2000, "Migrations montagnardes dans l'espace méditerranéen. Esquisse d'une analyse comparative", in *Mélanges de l'école française de Rome. Italie et Méditerranée*, Vol. 112, n° 1, pp. 359-384.
- Arrizabalaga, M.-P., 2005, "Basque women and urban migration in the 19th century", in *The History of the Family*, Vol. 10, pp. 99-117.
- Arrizabalaga, M.-P., 2007, "L'émigration des Pyrénéennes en Amérique du Nord aux XIXe et XXe siècles", in *Histoire Sociale / Social History*, Vol. 40, n° 80, pp. 269-295.
- Audenino, P., 1990, *Un mestiere per partire. Tradizione migratoria, lavoro e comunità in una vallata alpina*, Franco Angeli, Milan.
- Audenino, P., 2009, "Quale ritorno? Tempi, significati e forme del ritorno nelle Alpi italiane dall'Otto al Novecento", in *Histoire des Alpes-Storia delle Alpi- Geschichte der Alpen*, Vol. 14, Les migrations de retour, pp. 57-73.
- Baby-Collin, V. et Cortes, G., 2014, "Nuevos despliegues del campo migratorio boliviano frente a la crisis", in *Revista CIDOB d'Afers Internacionals* Vol. 106-107, pp. 61-83.
- Berta, G., 2015, *La via del Nord. Dal miracolo economico alla stagnazione*, Il Mulino, Bologna.
- Boccagni, P. et Lagomarsino, F., 2011, "Migration and the Global Crisis: New Prospects for Return? The Case of Ecuadorians in Europe", in *Bulletin of Latin American Research*, Vol. 30, n° 3, pp. 282-297.
- Braudel, F., 1990, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Armand Colin, Paris.
- Cerese, F.P., 1974, "Expectations and reality : a case study of return migration from the United States to Southern Italy", in *International Migration Review*, Vol. 8, n° 2, pp. 245-262.
- Cerese, F.P., 2001, "L'onda di ritorno: i rimpatri" in Bevilacqua, P., De Clementi, A. et Franzina, E. (dir.) *Storia dell'emigrazione italiana. Partenze*, Donzelli, Roma.
- Christou, A. et King, R., 2011, "Gendering Counter-Diasporic Migration: Second-Generation Greek-Americans and Greek-Germans Narrate Their 'Homecoming' to Greece", in *Journal of Mediterranean Studies* Vol. 20, n° 2, pp. 283-314.
- Cole, J.W. et Wolf, E.R., 1974, *The hidden frontier. Ecology and ethnicity in an Alpine Valley*, Academic Press, New York.
- Collectif, 2014, *Les Barcelonnettes au Mexique, Récits et témoignages, Cinquième édition revue et augmentée*, Sabeñça de la Valeia, Barcelonnette.
- Collomp, A., 1983, *La maison du père. Famille et village en Haute-Provence au XVIIe et XVIIIe siècles*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Corti, P., 2002, "Women Were Labour Migrants Too: Tracing Late-Nineteenth-Century Female Migration from Northern Italy to France" in Gabaccia, D.R. et Iacovetta, F. (dir.) *Women, gender and transnational lives*, Toronto University Press, Toronto.
- de Haas, H., 2010, "Migration and development: a theoretical perspective", in *International Migration Review*, Vol. 44, n° 1, pp. 1-38.
- Dos Santos, I., 2003, "Discours et pratiques d'appartenances : descendants de migrants portugais de France", in *Recherches en Anthropologie du Portugal*, Vol. 9, pp. 23-35.

- Douki, C., 2013, "Compter les "retours" d'émigrants dans l'Italie du début du XXe siècle: conventions statistiques, libéralisme économique et politique publique", in *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 29, n° 3, pp. 11-32.
- Durand, J., Parrado, E.A. et Massey, D.S., 1996, "Migradollars and Development: A Reconsideration of the Mexican case", in *International Migration Review*, Vol. 30, n° 2, pp. 423-444.
- Fassin, D., 2005, "Compassion and Repression: The Moral Economy of Immigration Policies in France", in *Cultural Anthropology*, Vol. 20, n° 3, pp. 362-387.
- Feschet, V., 1997, "Les peines de l'héritage en Provence alpine" in Durand, B., Poirier, J. et Royer, J.-P. (dir.) *La douleur et le droit*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Fontaine, L., 1993, *Histoire du colportage en Europe, XVe-XIXe siècle*, Albin Michel, Paris.
- Fontaine, L., 1994, "Ceux qui partent et ceux qui restent. Les pratiques successorales dans l'Oisans", in *Actes des la recherche en sciences sociales*, Vol. 105, pp. 29-36.
- Fontaine, L., 1998, "Données implicites dans la construction des modèles migratoires alpins à l'époque moderne", in *Histoire des Alpes-Storia delle Alpi- Geschichte der Alpen*, Vol. 3, Mobilité spatiale et frontières, pp. 25-35.
- Gamboa Ojeda, L., 2009, "Les entrepreneurs de Barcelonnette au Mexique: les particularités d'une chaîne d'immigrants en Amérique (1840-1914)", in *Entreprises et histoire*, Vol. 1, n° 54, pp. 107-137.
- Grandi, C., 1998, "Emigrazione alpina al femminile: lo spazio del possibile (sec. 17-20)", in *Histoire des Alpes-Storia delle Alpi- Geschichte der Alpen*, Vol. 3, Mobilité spatiale et frontières, pp. 49-62.
- Granet-Abisset, A.-M., 1994, *La route réinventée. Les migrations des queyrassins au XIXe et XXe siècle*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.
- Hickey, M. et Yeoh, B.S.A., 2016, "Crossing Borders and Traversing Boundaries: Closing the 'Gap' between Internal and International Migration in Asia", in *Population, Space and Place*, Vol. 22, n° 7. Special Issue: Closing the 'Gap' between Internal and International Migration in Asia, pp. 642-650.
- Homps, H., 2004, "Les références culturelles des émigrants mexicains de la vallée de Barcelonnette : du grand magasin à la villa", in *In Situ [En ligne]*, Vol. 4, mis en ligne le 19 avril 2012. URL: <https://insitu.revues.org/2236>.
- Joppke, C., 2005, *Selecting by Origin: Ethnic Migration in the Liberal State*, Harvard University Press, Cambridge, MA.
- King, R. et Skeldon, R., 2010, "'Mind the Gap!' Integrating Approaches to Internal and International Migration", in *Journal of Ethnic and Migration Studies*, Vol. 36, n° 10, pp. 1619-1646.
- Martin, P., 2008, "De Barcelonnette au Mexique et retour (pour certains). Histoire d'une émigration réussie", in *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, Vol. 148, L'exotisme, pp. 173-197.
- Nyberg-Sørensen, N., Van Hear, N. et Engberg-Pedersen, P., 2002, "The Migration-Development Nexus: Evidence and Policy Options. State of the Art Overview", in *International Migration*, Vol. 40, n° 5, pp. 1-47.
- Olsson, E. et King, R., 2008, "Introduction : Diasporic return", in *Diaspora: A Journal of Transnational Studies*, Vol. 17, n° 3, pp. 255-261.
- Pastore, F., 2004, "A community out of balance: nationality law and migration politics in the history of post-unification Italy", in *Journal of Modern Italian Studies*, Vol. 9, n° 1, pp. 27-48.

- Petit, V., 2007, "Présentation: "Il n'est de richesse que d'hommes en mouvement..." in Petit, V. (dir.) *Migrations internationales de retour et pays d'origine*, Les collections du CEPED, Paris.
- Rallu, J.-L., 2007, "L'étude des migrations de retour: données de recensement, d'enquête et de fichiers" in Petit, V. (dir.) *Migrations internationales de retour et pays d'origine*, Collections du CEPED, Paris.
- Ravenstein, E.G., 1885, "The Laws of Migration", in *Journal of the Statistical Society of London*, Vol. 48, n° 2, pp. 167-235.
- Rosental, P.-A., 1999, *Les sentiers invisibles. Espaces, familles et migrations dans la France du XIXe siècle*, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, Paris.
- Sanfilippo, M., 2001, "Tipologie dell'emigrazione di massa" in Bevilacqua, P., Franzina, E. et De Clementi, A. (dir.) *Storia dell'emigrazione italiana. Partenze*, Donzelli, Rome.
- Sirna, F., 2010, "Piémontaises et siciliennes à Marseille depuis 1945: mobilité, réseaux et rapports de genre", in *Migrations Société*, Vol. 22, n° 127, pp. 137-156.
- Todd, E., 1983, *La Troisième Planète. Structures familiales et systèmes idéologiques*, Seuil, Paris.
- Tsuda, T. (dir.), 2009, *Diasporic Homecomings: Ethnic Return Migration in Comparative Perspective*, Stanford University Press, Stanford, CA.
- Tsuda, T., 2010, "Ethnic return migration and the nation-state: encouraging the diaspora to return 'home'", in *Nations and nationalisms*, Vol. 16, n° 4, pp. 616-636.
- Viazzo, P.P., 1989, *Upland communities*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Wyman, M., 1993, *Round-trip to America: The Immigrants return to Europe, 1880-1930*, Cornell University Press, Ithaca.
- Zelinsky, W., 1971, "The hypothesis of the mobility transition", in *Geographical Review*, Vol. 61, n° 1, pp. 219-249.